

BAREME D'HONORAIRES

toutes taxes comprises (TVA à 20,00%)

LOCATION

I - Locaux à usage d'habitation ou à usage mixte (habitation et professionnel) Baux soumis à la Loi n°89-462 du 06.07.1989

Pour chacune des parties, bailleur et locataire (au maximum) :

-Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable
 -Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² de surface habitable

A la charge du bailleur (au maximum) :

Honoraires d'entremise et de négociation à définir pour le bailleur 1 mois de loyer HC

II - Locaux meublés

-Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, état des lieux : 1 mois de loyer HC

III - Locaux commerciaux ou professionnel et locaux de droit commun (à charge du preneur ou autre accord)

Négociation, rédaction de bail commercial ou professionnel (10 % HT) : 12 %

(% sur les 3 premières années de loyer, avec un minimum de 1600 € TTC)

Honoraires de rédaction bail commercial ou professionnel seul : 1600,00 € TTC

Honoraires de renouvellement, de résiliation anticipée de bail commercial ou professionnel : 900,00 € TTC

Modification bail commercial ou professionnel par avenant : 250,00 € TTC

GERANCE

A la charge du bailleur (pourcentage sur les sommes quittancées)

GERANCE 7,20 % TTC

GARANTIE DES LOYERS 3 % TTC

VACATION HORAIRE 68,00 € TTC

FRAIS DE DOSSIER ANNUEL (GRATUIT la 1ère année) 20,00 € TTC

Ces honoraires sont entièrement déductibles de vos revenus fonciers

Prestations particulières : sur demande de devis, consultez notre catalogue détaillé

TRANSACTION

HONORAIRES DE REDACTION SEULE DE COMPROMIS DE VENTE (sans négociation) 3.600,00 € TTC

Tous immeubles

Honoraires de négociation "à la charge de l'acquéreur" calculés sur le prix de vente du bien

De la tranche :	A la tranche :	Egal à :	Montant de l'honoraire :
De 0	à 14 999 €	=	3000
De 15 000 €	à 20 499 €	=	3200
De 20 500 €	à 22 999 €	=	3500
De 23 000 €	à 25 999 €	=	3700
De 26 000 €	à 28 999 €	=	4000
De 29 000 €	à 32 999 €	=	4200
De 33 000 €	à 36 999 €	=	4500
De 37 000 €	à 40 999 €	=	4700
De 41 000 €	à 45 999 €	=	5000
De 46 000 €	à 50 999 €	=	5300
De 51 000 €	à 54 999 €	=	5500
De 55 000 €	à 58 999 €	=	5700
De 59 000 €	à 62 999 €	=	6000
De 63 000 €	à 66 999 €	=	6300
De 67 000 €	à 71 999 €	=	6600
De 72 000 €	à 75 999 €	=	7000
De 76 000 €	à 83 999 €	=	7200
De 84 000 €	à 92 999 €	=	7500
De 93 000 €	à 95 999 €	=	7700
De 96 000 €	à 98 999 €	=	8000
De 99 000 €	à 104 499 €	=	8300
De 104 500 €	à 114 499 €	=	8700
De 114 500 €	à 123 499 €	=	9100
De 123 500 €	à 126 499 €	=	9500
De 126 500 €	à 129 499 €	=	9800
De 129 500 €	à 132 499 €	=	10000
De 132 500 €	à 136 999 €	=	10200
De 137 000 €	à 152 499 €	=	10800
De 152 500 €	à 167 999 €	=	11500
De 168 000 €	à 399 999 €	=	7 % du montant de la transaction
A partir de 400 000 €		=	5,5 % du montant de la transaction

SYNDIC

Selon barème affiché dans les locaux du 19 avenue de Grammont, 37000 TOURS.

La délivrance d'une note est obligatoire

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.